

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Barreau de l'Outaouais tenue le jeudi 8 mai 2025, à 16h30, au Best Western Plus situé au 131, rue Laurier, à Gatineau.

1. Ouverture de l'assemblée

Me Andrée-Anne Tremblay procède à l'ouverture de l'assemblée à 17h05 et remercie les membres présents pour leur participation.

2. Lecture de l'avis de convocation

Résolution 2025-05-08/1

Il est proposé par Me François Lacasse et appuyé par Me Mathieu Cloutier que soit adoptée l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle du Barreau de l'Outaouais.

La résolution est adoptée à l'unanimité

3. Adoption de l'ordre du jour

Me Andrée-Anne Tremblay demande aux membres présents s'ils ont des demandes de modifications à soumettre concernant l'ordre du jour qui leur a été envoyée par courriel précédemment.

Me Tremblay indique que le point 20 doit être soumis à une dispense puisque les candidats au poste d'administrateur au Barreau du Québec ne pourront pas faire d'allocation. Elle invite néanmoins les membres à aller voter pour le candidat de leur choix.

Résolution 2025-05-08/2

Il est proposé par Me Charles Belleau et appuyé par Me Pierre Thibeault que soit dispensé de l'ordre de jour le point 20.

La résolution est adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 mai 2024

Me Tremblay indique que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 mai 2024 a été précédemment partagé par courriel aux membres. Elle ajoute que le document est également disponible sur le site internet du Barreau de l'Outaouais.

Résolution 2025-05-08/3

Il est proposé par Me Normand Auclair et appuyé par Me Marie-Claude Daoust que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 mai 2024 soit dispensé de lecture et considéré adopté.

La résolution est adoptée à l'unanimité

5. Présentation du rapport de la bâtonnière

Me Andrée-Anne Tremblay prend la parole afin de présenter un résumé du Rapport de la bâtonnière 2024-2025 qui a été envoyé aux membres par courriel précédemment à l'assemblée.

Me Tremblay indique que ce fut une année charnière en ce qui a trait à l'actualisation de la mission du Barreau du Québec, soit celle de la protection du public.

Me Tremblay affirme que l'année a débuté sous le thème de la collaboration et que cette collaboration s'est fait ressentir autant au sein du Barreau de l'Outaouais qu'avec les autres barreaux de section. Elle indique qu'un tout premier Congrès du Barreau de l'Outaouais verra le jour en décembre 2025.

6. Présentation et adoption des états financiers

Me Tremblay invite monsieur Marc-André Monette, comptable et vérificateur du Barreau de l'Outaouais, à faire la présentation des états financiers pour l'année 2024-2025.

M. Monette indique qu'un surplus budgétaire est observé en comparaison à la même date l'année dernière et que comme à l'habitude, le bilan financier démontre une saine gestion par le conseil d'administration.

Il procède à la lecture des états financiers.

Me Jacques Alain Maltais indique que les états financiers n'ont pas à être adoptés en assemblée générale.

7. Nomination des vérificateurs

Résolution 2025-05-08/4

Il est proposé par Me Audrey Chiasson Séguin et appuyé par Me Geneviève Blais que le cabinet de comptable Monette Fortin Tremblay soit nommé à titre de vérificateur financier pour l'année 2025-2026.

La résolution est adoptée à l'unanimité

8. Implication des bénévoles

Me Tremblay indique que le Barreau de l'Outaouais est continuellement à la recherche de bénévoles qui souhaitent s'impliquer au sein des comités. Elle présente l'ensemble des comités du Barreau de l'Outaouais.

Me Charles Belleau prend la parole afin de présenter le travail des membres du Comité Outaouais-Strasbourg

9. Association des barreaux de province

Me Eve Lapointe fait la lecture du document descriptif sur l'Association des Barreaux de province (ABP).

Me Lapointe indique que le Congrès de l'ABP se tiendra du 24 au 26 septembre 2025.

10. Association professionnelle des avocates et avocats du Québec

Me Pierre Thibault représentant pour l'Association professionnelle des avocates et avocats du Québec (APAC) APAC prend la parole afin d'indiquer que le conseil d'administration s'est rencontré de façon régulière jusqu'au mois de mars dernier.

Me Thibault explique que l'APAC est en attente d'une décision du Barreau du Québec à savoir qu'elle association représentera les membres. Une demande afin d'être sélectionnée comme association représentante a été déposée par l'APAC.

11. Présentation du budget

Me Maltais fait la présentation du budget pour l'année 2026 et indique que ce dernier a déjà été adopté par le conseil d'administration.

Me Maltais fait notamment part d'un investissement de 12 000\$ pour la création d'un Congrès du Barreau de l'Outaouais.

12. Consultation au sujet de la cotisation

Me Maltais indique que le Barreau de l'Outaouais n'a pas l'intention d'augmenter la cotisation des membres cette année, mais que le conseil d'administration souhaite recueillir les commentaires des personnes présentes.

Me Roger Trudel indique être d'accord pour ne pas augmenter les cotisations cette année.

Me Charles Belleau demande à connaître le montant des cotisations pour les catégories d'avocats.

Me Maltais lui indique quels sont les montants des cotisations et l'informe que celles-ci se situent dans la moyenne des barreaux de section.

13. Bourses étudiantes

Me Tremblay indique que lors de l'assemblée générale annuelle 2024, plusieurs membres ont indiqué que les montants des bourses étaient désuets. Cela explique la présente décision d'augmenter les bourses dédiées à l'Université d'Ottawa et de l'Université du Québec en Outaouais.

Me Roger Trudel souhaite savoir si le Barreau de l'Outaouais s'est également intéressé à l'Université de Carleton. Me Tremblay indique que le sujet a été abordé dans le passé mais que le Barreau de l'Outaouais n'offre pas de bourses aux étudiants de l'Université Carleton comme elle ne propose pas de baccalauréat en droit.

Me Tremblay indique que c'est le Comité de planification stratégique qui sera responsable d'établir les modalités d'attribution des bourses en collaboration avec l'Université d'Ottawa et l'Université du Québec en Outaouais.

14. Modifications réglementaires

Me Tremblay indique que le Comité de la gouvernance chapeauté par Me Christian Tanguay a constaté que les règlements du Barreau de l'Outaouais et la Politique de rémunération et de remboursement des dépenses d'un formateur nécessitaient d'être mis à jour.

Elle ajoute que la nouvelle version des règlements est disponible sur le site internet du Barreau de l'Outaouais.

15. Don de charité

Me Tremblay informe les membres qu'il est coutume pour la bâtonnière de faire un don à la fin de son mandat. Elle suggère que le don cette année soit offert à la Maison d'Ingrid, une maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Coutume de faire don bâtonnière; elle propose la maison d'Ingrid qui a vu le jour dans la dernière année; nouvelle maison pour femmes dans la région de l'Outaouais; je vous demande l'autorisation car doit prendre résolution pour 1000\$

Résolution 2025-05-08/5

Il est proposé par Me Geneviève Blais et appuyé par Me Marie-Claude Daoust que soit alloué sous forme de don un montant de 1000\$ à la Maison d'Ingrid.

La résolution est adoptée à l'unanimité

16. Affaires diverses

Me Tremblay informe les membres que le Barreau de l'Outaouais suit de près les développements de deux dossiers provinciaux, soit celui du Comité indépendant sur les tarifs d'aide juridique (CITAJ) et celui de la création d'une nouvelle association d'avocats.

Me Tremblay fait également ses remerciements aux membres du conseil d'administration pour leur implication et leur présence dans la dernière année.

Me Charles Belleau demande que soit présentée une motion d'appréciation de la bâtonnière et des membres du conseil d'administration.

La motion est adoptée à l'unanimité

17. Communication du résultat de l'élection

Me Amélie Charlebois prend la parole afin de présenter les résultats des élections sur le conseil d'administration.

Elle fait la lecture du rapport d'élection.

Est élu de premier conseiller, Me Jean-Philippe Dallaire, pour un mandat d'un an.

18. Allocution du nouveau bâtonnier

Me Christian Tanguay qui a été élu par acclamation au poste de bâtonnier à la fin de la 2^e période candidature le 6 mai 2025 est invité à prendre la parole. Me Tanguay remercie les membres présents ainsi que toutes les personnes ayant déposé leur candidature pour un poste sur le conseil d'administration.

Me Tanguay adresse ses remerciements à la bâtonnière sortante, Me Andrée-Anne Tremblay. Il remercie également son employeur, la Ville de Gatineau, pour sa flexibilité lui permettant de concilier ces rôles.

19. Allocution d'un représentant du Barreau du Québec

Me Mylène Lemieux vice-présidente du Barreau du Québec prend la parole. Elle souligne présence de Me Simon Tremblay, administrateur.

Me Lemieux félicite le Barreau de l'Outaouais et les barreaux de section dans leur rôle clé pour la promotion de la relève en région.

Elle indique que le 15 avril dernier, un investissement entre le Barreau du Québec, la Chambre des notaires et le gouvernement du Québec par le biais du ministère de la Justice a été annoncé. 80 millions \$ seront investis afin de soutenir le développement de projets innovants pour soutenir l'accès à la justice.

Me Lemieux termine son allocution en remerciant le conseil d'administration ainsi que les bénévoles qui se sont impliqués dans la dernière année. Elle adresse également ses remerciements à Me Andrée-Anne Tremblay et souligne son travail ainsi que son leadership.

20. Allocution des candidats au poste d'administrateur au Barreau du Québec

Dispensé

21. Période de questions

Me Annabelle Caron indique l'absence d'une imprimante au Palais de justice de Maniwaki et de Campbell's Bay qu'elle attribue à la fermeture des bureaux du CAIJ dans ces deux endroits.

Me Tremblay indique en prendre note afin de voir comment le Barreau de l'Outaouais peut remédier à la situation.

22. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 18h05 sous épuisement de l'ordre du jour.